



La crevette calédonienne, QUEL IMPACT ENVIRONNEMENTAL ?

Par Quentin Folliaison pour VégéNC

CREVETTE CALÉDONIENNE ET SURPÊCHE :

Quand on dit crevette, les calédoniens pensent à production locale et respectueuse de l'environnement. Cependant, peu de gens savent que les crevettes calédoniennes sont nourries en partie seulement avec le phytoplancton du lagon, et qu'on les alimente également avec des farines de poissons. Ces farines sont certes produites localement, mais avec du poisson importé, en provenance d'Amérique Latine (1). Et il en faut 2,7 kilos pour produire 1 seul kilo de crevettes. La filière importe en réalité plus qu'elle ne produit, et contribue à la surpêche à l'échelle mondiale, à l'heure où les océans se vident dramatiquement.

QUEL IMPACT SUR LE MILIEU LOCAL ?

Selon l'ERPA, l'élevage calédonien de crevettes est semi-intensif. Ce sont 19 fermes sur une surface de 723 hectares sur la côte Ouest (2). Implantées sur le littoral, les fermes impliquent une destruction partielle du milieu en arrière des mangroves (tannes et prés salés). Selon l'OEIL, elles rejettent des eaux usées dans le milieu, qui contiennent des contaminants organiques comme les antibiotiques utilisés pour traiter les larves en éclosion, des antioxydants utilisés pour que les crevettes mortes gardent une belle couleur et des nutriments (excréments et débris de nourriture). Elles entraînent aussi une augmentation des dépôts de particules de terre aux embouchures, ce qui a pour effet de modifier la mangrove. Toujours selon l'OEIL, l'impact sur les milieux naturels n'a cependant

pas été caractérisé. (3) Bien qu'il ne soit pas neutre sur l'espace naturel qu'il occupe, l'impact de la crevetticulture calédonienne sur l'environnement local est moindre comparé aux méthodes de productions intensives de certains pays. C'est surtout en tant que client de la surpêche mondiale que la filière alourdit son bilan.



CONDITIONS DE CULTURES ET CONTRAINTES :

Les conditions de culture dans les bassins ne sont pas 100% naturelles. Toute une préparation des bassins est nécessaire pour créer un milieu viable et productif entre chaque production. Un document de la Province Sud de 2009 fait même mention de l'utilisation de Roténone, un biocide interdit en Union Européenne, qui vise à éliminer les «compétiteurs» naturels des crevettes (crabes, poissons...) dans les zones du bassin restées humides, (4)

Les crevettes développent des maladies, en éclosion et en élevage, liées aux bactéries. Les concentrations et la monoculture, propres à ces systèmes semi-intensifs, créent des déséquilibres. Conséquences, la production, après avoir connu une augmentation puis un pic à 2400 tonnes en 2006, a chuté les années suivantes pour s'équilibrer autour de 1500 tonnes ces dernières années.

Alors, locale et écolo la crevette calédonienne ?

Sources :

[1] <https://www.lnc.nc/article/pays/economie/comment-litopenaeus-stylostris-a-conquis-le-caillou> et <https://www.lnc.nc/article/sud/boulouparis/brousse-et-iles/la-sica-investit-dans-la-filiere-crevette>

[2] <http://www.erpa.nc/index.php/filiere/categories/filieres-peche-et-aquaculture/filiere-crevetticole/>

[3] <http://www.oeil.nc/fr/cause/laquaculture>

[4] https://www.province-sud.nc/sites/default/files/print_pdf/Classeuraquaculture.pdf



AVENTUREZ-VOUS.

MINI COUNTRYMAN À PARTIR
DE 78 347 XPF/ MOIS*.

Prestige Motors
2, Rue Edmond Harbulot
Nouméa - Nouvelle-Calédonie
Tél (+687) 44 30 00
www.mini.nc

*Exemple pour la location longue durée d'une Mini Countryman Cooper sur une durée de 36 mois et pour 40 000 km. 1 premier loyer de 500 000 XPF et 35 loyers de 78 347 XPF. Montant TTC et hors prestations facultatives. Prix du kilométrage supplémentaire : 20 XPF TTC / Km en sus, sous réserve du tarif constructeur en vigueur. Offre valable du 15/11/18 au 31/12/2018 sous réserve d'étude et d'acceptation par le bailleur SOCALFI. SOCALFI - SAS au capital de 262 530 000 XPF agréé en qualité de société de financement - Siège Social Centre commercial La Belle Vie - 224, rue J. Iékawé - PK 6 - 98 895 Nouméa Cedex. 650 721 RCS Nouméa. Intermédiaire en assurance immatriculé sous le n° NC170047. Adresse du registre d'immatriculation : www.rias.nc. Offre réservée aux PROFESSIONNELS, consultez votre conseiller en concession pour une offre à titre PARTICULIER. PRESTIGE MOTORS inscrit ORIAS sous le numéro 14000683 n'a pas de pouvoir décisionnaire quant à l'octroi du financement. Il travaille à titre non exclusif avec le bailleur.